



QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi de 1901

Siège social : 27, avenue Alfred de Musset
78360 MONTESSON

LES NUISANCES SONORES DES AVIONS L'EXTENSION DE ROISSY VOUS CONCERNE

Nous vous rappelons que le décret n° 97-284 du 27 mars 1997 a autorisé l'extension de l'aéroport de Roissy - Charles de Gaulle. Il s'agit dans les deux ans de construire deux nouvelles pistes et d'étendre le trafic aérien.

Vous avez certainement pris conscience, d'un trafic aérien de plus en plus important sur notre secteur. Il est prévu qu'il double puis triple dans les années à venir. Il vous appartient d'imaginer les nuisances supplémentaires qui vous seront imposées.

Nous vous informons que le **Groupement des 122 associations** des départements de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et des Yvelines qui s'opposent à l'extension de l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle et aux nuisances supplémentaires qui vont en découler, **organise un rassemblement** auquel participe notre association.

SAMEDI 10 MAI à PARIS
à 15 heures
devant l'Assemblée Nationale
Pont de la Concorde

pour rappeler symboliquement notre opposition à la construction de deux pistes supplémentaires (doublement des pistes actuelles) **et à la procédure de guidage radar par le Sud.**

Venez nombreux

La passivité est la pire des solutions. Elle signifie que vous acceptez ces nuisances.

VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU.

Michel ANGERARD (22, rue Corneille)
Christian BACHELET (40, avenue Messenger)
Michel CARRARA (36, rue Corneille)
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière)
Didier LECLERCQ (21, avenue Auber)

Jean-Henri BATMALE (27, avenue A. de Musset)
Alain BRUCHET (23, avenue Schoelcher)
Guy MANCEL (2A, avenue Honoré de Balzac)
Aimé LAURENT (5, avenue Molière)